



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

Le 10 mars 2020, le conseil municipal, légalement convoqué le 3 mars 2020, s'est réuni à 18h30 en séance publique à la mairie sous la présidence de Madame Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	9
Pouvoirs :	3

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, BLONDEAU Corinne, COUTREAU Jean-Marie, DA COSTA Alberto, DI BERNARDO Maryse, DUCLOS Patricia, GOULAY Joël, LESOURD Monique et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

Etaient absents :

Mesdames MENDES Frédérique (excusée - pouvoir à DI BERNARDO Maryse), DHOOGHE Véronique, (excusée), Messieurs DÉCALOGNE Charles (excusé - pouvoir à ANDRÉ François-Xavier), MAUDUIT Lilian, PHELIPPOT Samuel (excusé - pouvoir à COUTREAU Jean-Marie) et RIAUX Xavier.

Madame Sylvie SONGEUR a été élue secrétaire de séance.

Communication préalable

Néant.

1. Compte rendu de la séance du 21 novembre 2019

Madame le Maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

2. Compte de Gestion 2019

3. Compte Administratif 2019

Madame le Maire rappelle aux conseillers présents que la comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture : la première tenue par les services administratifs de la collectivité est retracée par le Compte Administratif. La seconde tenue par les services de la Trésorerie, comptable assignataire de la commune, est sanctionnée par le compte de gestion. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil municipal délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier.

La loi fait obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

L'exercice 2019 vient de s'achever et, après vérification avec la Trésorerie de Mantes-la-Jolie, le résultat se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	480 910,50 €	16 551,03 €
Dépenses	500 370,55 €	24 439,66 €
Résultats/section	- 19 460,05 €	- 7 888,63 €
<i>Résultats cumulés 2018</i>	<i>13 814,16 €</i>	<i>67 981,07 €</i>
Résultats cumulés 2019	- 5 645,89 €	60 092,44 €
	54 446,55 €	

Le compte de gestion 2019 dressé par Madame POMMAREDE, Trésorière de Mantes-la-Jolie, se trouve en concordance avec le compte administratif 2019.

Les restes à réaliser 2019 (RAR) s'établissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2019
		Réalisée 2019
		Non réalisée 2019 : RAR
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
2135	Programme 2016 accessibilité de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 31	6 480,00 €
		0,00 €
		6 480,00 €
2135	Remplacement de la chaudière de la mairie et de la salle Aigue Flore Opération n° 38	22 000,00 €
		0,00 €
		22 000,00 €
		28 480,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2019
		Réalisée 2019
		Notifiée non réalisée 2019 : RAR
Chapitre 13 « Subventions d'investissement »		
13251	Réfection du Monument aux Morts - Opération n° 35 - Fonds de concours GPS&O notifié	4 490,00 €
		0,00 €
		4 490,00 €
1328	Programme 2016 de sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 33 - Fonds de concours GPS&O notifié	30 657,00 €
		0,00 €
		30 657,00 €
1341	Programme 2016 accessibilité de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 31 – DETR notifiée	1 620,00 €
		0,00 €
		1 620,00 €
		36 767,00 €

Extraits du compte de gestion 2019 et détail du compte administratif 2019 et ci-après.

Délibération n° MD 806/2020 relative au vote du Compte de Gestion 2019 adoptée à l'unanimité.

Délibération n° MD 807/2020 relative au vote du Compte Administratif 2019 adoptée à l'unanimité, Madame le maire ayant quitté la séance.

EXTRAITS DU COMPTE DE GESTION 2019

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078109

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
MANTES COLLECTIVITES LOCALES

ETABLISSEMENT : LA FALAISE

Résultats budgétaires de l'exercice

38000 - LA FALAISE

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	323 118,10	503 541,16	826 659,26
Titres de recette émis (b)	16 551,03	481 372,50	497 923,53
Réductions de titres (c)		462,00	462,00
Recettes nettes (d = b - c)	16 551,03	480 910,50	497 461,53
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	323 118,10	503 541,16	826 659,26
Mandats émis (f)	24 439,66	501 056,01	525 495,67
Annulations de mandats (g)		685,46	685,46
Depenses nettes (h = f - g)	24 439,66	500 370,55	524 810,21
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	7 888,63	19 460,05	27 348,68

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

38000 - LA FALAISE

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	67 981,07		-7 888,63		60 092,44
Fonctionnement	13 814,16		-19 460,05		-5 645,89
TOTAL I	81 795,23		-27 348,68		54 446,55
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	81 795,23		-27 348,68		54 446,55

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	113 806,00	113 572,98	0,00	0,00	233,02
6042	Achat presta ⁶ service sauf terra	6 668,00	5 364,97	0,00	0,00	1 303,03
60611	Eau & assainissement	1 950,00	1 543,85	0,00	0,00	406,15
60612	Energie-électricité	18 051,00	18 482,59	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 400,00	1 214,38	0,00	0,00	185,62
60623	Alimentation	200,00	521,13	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	400,00	301,80	0,00	0,00	98,20
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	3 607,87	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	1 600,00	510,87	0,00	0,00	1 089,13
60636	Vêtements de travail	130,00	170,80	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 200,00	4 506,92	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	1 909,06	0,00	0,00	290,94
6068	Autres matières & fournitures	3 500,00	4 141,17	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	6 900,00	7 015,91	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	9 400,00	9 379,36	0,00	0,00	20,64
615221	Bâtiments publics	5 200,00	5 673,87	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 950,00	2 946,77	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	700,00	674,95	0,00	0,00	25,05
6161	Assurance multirisque	6 200,00	5 478,12	0,00	0,00	721,88
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	991,04	0,00	0,00	8,96
6184	Versements à des organ.form.	380,00	0,00	0,00	0,00	380,00
6188	Autres frais divers	1 400,00	1 153,48	0,00	0,00	246,52
6225	Indemn. comptable,régisseur	300,00	243,69	0,00	0,00	56,31
6226	Honoraires	9 170,00	9 225,80	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 400,00	12 691,62	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	150,00	123,00	0,00	0,00	27,00
6247	Transp.collectifs	2 482,00	2 993,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	430,00	438,85	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 750,00	1 685,69	0,00	0,00	64,31
6262	Frais de télécommunication	2 700,00	2 392,12	0,00	0,00	307,88
627	Services bancaires et assimil	50,00	38,61	0,00	0,00	11,39
6281	Concours divers (cotisations)	765,00	751,54	0,00	0,00	13,46
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 420,00	1 380,00	0,00	0,00	40,00
62878	Remb. autres organismes	5 360,00	5 354,37	0,00	0,00	5,63
6288	Autres services extérieurs	500,00	568,78	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	150,00	97,00	0,00	0,00	53,00
012	Charges de personnel	226 370,00	224 286,17	0,00	0,00	2 083,83
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 320,00	2 199,28	0,00	0,00	120,72
6338	Autres impôts & taxes	470,00	445,76	0,00	0,00	24,24

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6411	Personnel titulaire	143 000,00	142 789,04	0,00	0,00	210,96
6413	Personnel non titulaire	10 850,00	10 786,23	0,00	0,00	63,77
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 220,00	25 594,98	0,00	0,00	1 625,02
6453	Cotisations caisses retraite	33 100,00	33 695,98	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	450,00	412,61	0,00	0,00	37,39
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 300,00	6 198,93	0,00	0,00	101,07
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	360,00	65,00	0,00	0,00	295,00
6458	Cotisations autres organismes	1 800,00	1 788,36	0,00	0,00	11,64
6475	Médecine du travail	500,00	310,00	0,00	0,00	190,00
014	Atténuations de produits	92 465,00	91 924,00	0,00	0,00	541,00
739221	FNGIR	44 465,00	44 565,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	5 800,00	5 159,00	0,00	0,00	641,00
73928	Autres prélèvt revert fiscalité	42 200,00	42 200,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	70 600,00	70 587,40	0,00	0,00	12,60
651	Redevances pour concessions	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	26 000,00	25 705,03	0,00	0,00	294,97
6533	Cotisations retraite élus	1 200,00	1 161,60	0,00	0,00	38,40
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 400,00	4 394,73	0,00	0,00	5,27
6535	Formation élus	300,00	314,73	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	24 775,00	24 651,78	0,00	0,00	123,22
6558	Autres dépenses obligatoires	4 283,00	4 195,00	0,00	0,00	88,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	8 392,00	8 492,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 250,00	1 132,53	0,00	0,00	117,47
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		503 241,00	500 370,55	0,00	0,00	2 870,45
66	Charges financières (b)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6688	Autres	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,16				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		503 541,16	500 370,55	0,00	0,00	3 170,61
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		503 541,16	500 370,55	0,00	0,00	3 170,61
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	5 534,98	0,00	0,00	4 465,02
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00	5 534,98	0,00	0,00	4 465,02
70	Produits des services	56 400,00	51 673,38	0,00	0,00	4 726,62
70311	Concessions dans les cimetières	300,00	304,90	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7066	Redev. services à car. social	1 200,00	940,00	0,00	0,00	260,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	29 100,00	24 013,84	0,00	0,00	5 086,16
70688	Autres prestations de services	22 000,00	24 246,64	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	3 200,00	1 668,00	0,00	0,00	1 532,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	355 411,00	359 486,47	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	236 915,00	238 072,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	44 256,00	44 256,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	840,00	876,97	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	400,00	462,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	13 000,00	15 761,34	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	60 000,00	60 058,16	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	41 152,00	41 980,83	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	26 500,00	27 329,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	6 200,00	6 323,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 200,00	955,00	0,00	0,00	245,00
74718	Autres	0,00	86,83	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	1 375,00	1 410,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	5 877,00	5 877,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	26 500,00	21 372,24	0,00	0,00	5 127,76
752	Revenus des immeubles	26 500,00	21 370,60	0,00	0,00	5 129,40
7588	Autres prod. div gest° courante	0,00	1,64	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		489 463,00	480 047,90	0,00	0,00	9 415,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	264,00	862,60	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	264,00	264,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	598,60	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		489 727,00	480 910,50	0,00	0,00	8 816,50
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		489 727,00	480 910,50	0,00	0,00	8 816,50
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		13 814,16				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	800.00	0,00	0,00	800.00
2051	Concessions, droits similaires	800.00	0,00	0,00	800.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	303 786.00	23 903,63	28 480,00	251 402.37
2135	Instal. génè. agenc. aména. cons	300 621.00	16 622,76	28 480,00	255 518.24
21578	Autre matériel et outillage	0.00	797,38	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	3 000.00	6 054,50	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	249,99	0,00	0.00
2184	Mobilier	165.00	179,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		304 586.00	23 903,63	28 480,00	252 202.37
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	17 996.07	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses financières		17 996.07	0,00	0,00	17 996.07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		322 582.07	23 903,63	28 480,00	270 198.44
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0.00	0,00	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	536.03	536,03	0,00	0.00
202	Frais documents d'urbansime	536.03	536,03	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		536.03	536,03	0,00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		323 118.10	24 439,66	28 480,00	270 198.44
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0.00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	38 531.00	10 945,00	36 767,00	0.00
1323	Départements	1 764.00	1 764,00	0,00	0.00
13251	Subv du GFP de rattachement	4 490.00	7 681,00	4 490,00	0.00
1328	Autres	30 657.00	1 500,00	30 657,00	0.00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	1 620.00	0,00	1 620,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		38 531.00	10 945,00	36 767,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	2 700.00	5 070,00	0,00	0.00
10222	FCTVA	2 500.00	5 070,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	200.00	0,00	0,00	200.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	213 370.00		0,00	
Total des recettes financières		216 070.00	5 070,00	0,00	211 000.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		254 601.00	16 015,00	36 767,00	201 819.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0.00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (5)	536.03	536,03		0.00
2033	Frais d'insertion	536.03	536,03		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		536.03	536,03		0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		255 137.03	16 551,03	36 767,00	201 819.00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		67 981,07			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

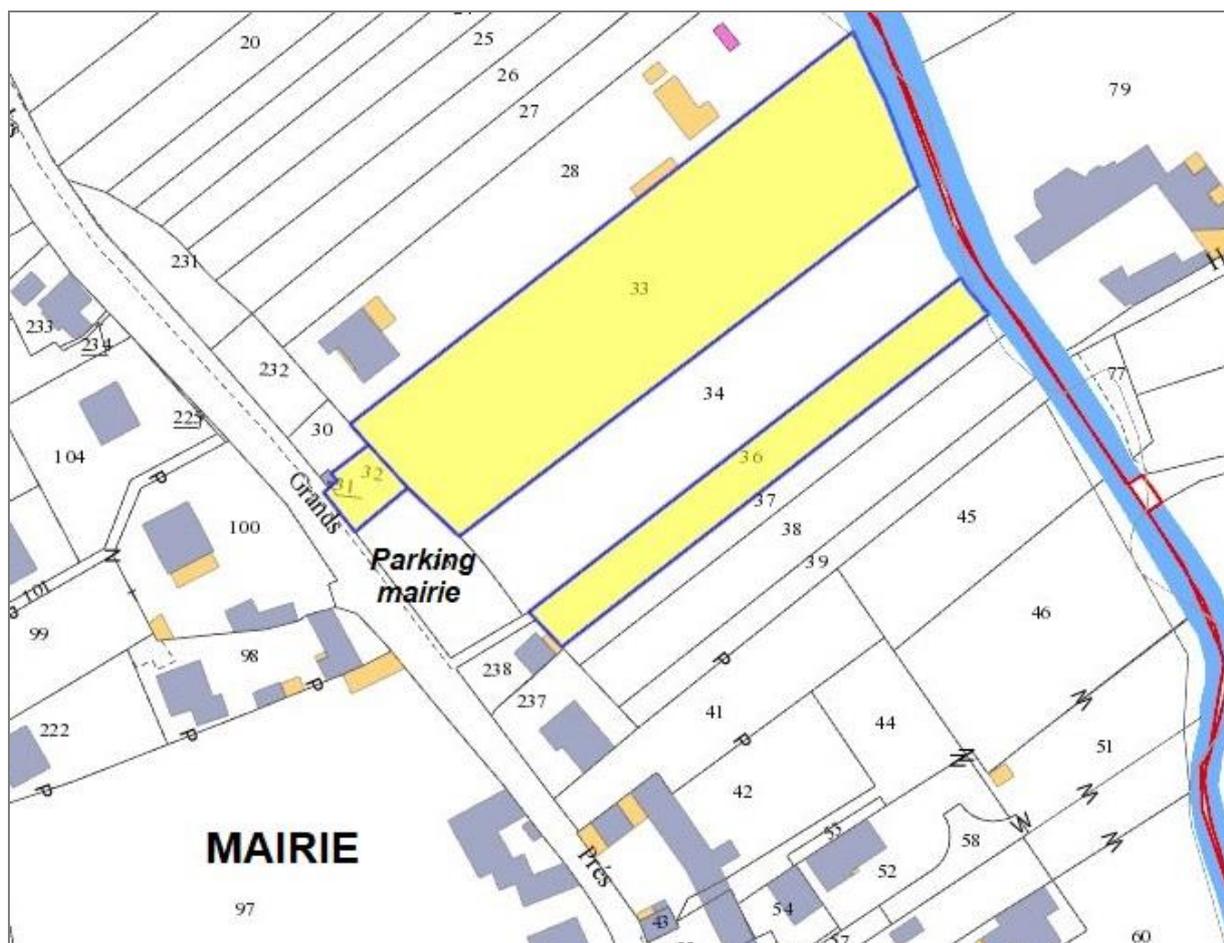
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

4. Projet d'aménagement paysager avec aire de jeux et accès piétonnier à la Mauldre - Acquisition des parcelles AC0032, AC0033, AC0034 et AC0036

Dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager avec aire de jeux et accès piétonnier à la Mauldre au lieu-dit « Les Grands Prés », des courriers ont été adressés aux différents propriétaires de parcelles intéressantes pour le projet. Deux familles ont répondu favorablement :

	Références cadastrales	Surfaces	Prix d'acquisition (3€/m ²)	
Consorts SACAVIN	AC 0032	149 m ²	447 €	11 937 €
	AC 0033	3 830 m ²	11 490 €	
Consorts FRICOTTÉ	AC 0036	1 002 m ²	3 006 €	



La parcelle AC0034 appartient à Madame MOULIN Paulette née DEBERRY : sans réponse à notre proposition d'acquisition de sa parcelle, un nouveau courrier lui a été adressée, lui indiquant qu'un échange de terrains était possible, en accord avec l'agriculteur.

Après avoir étudié le plan cadastral, considérant que 2 terrains s'avèreront enclavés et risquent d'être laissés à l'abandon, le conseil propose d'acquérir également ces 2 parcelles supplémentaires, soit, au prix de 3 € le m² (frais notariaux à la charge de la commune), les terrains suivants :

Références cadastrales	Surfaces	Propriétaires
AC0032	149 m ²	Consorts SACAVIN
AC0033	3 830 m ²	
AC0034	2 227 m ²	M ^{me} Paulette DEBERRY ép. MOULIN
AC0036	1 002 m ²	Consorts FRICOTTÉ
AC0037	552 m ²	M ^{me} Arlette METIVIER ép. HABASQUE
AC0038	1 162 m ²	Consorts HENRY/MAIGNIEL

Délibération n° MD 808/2020 adoptée à l'unanimité.

5. Résiliation des baux agricoles des parcelles AC0033, AC0034, AC0036, AC0037 et AC0038

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles destinées au projet d'aménagement paysager avec aire de jeux et accès piétonnier à la Mauldre au lieu-dit « Les Grands Prés », il conviendrait que le Conseil Municipal l'autorise à signer les documents relatifs à la résiliation du bail agricole que détient Monsieur BROQUET Xavier, cultivateur, sur ces parcelles.

Cette résiliation interviendrait conjointement à la signature de l'acte d'achat de chacune des parcelles.

Délibération n° MD 809/2020 adoptée à l'unanimité.

6. Détermination de l'indemnité d'éviction des parcelles AC0033, AC0034, AC0036, AC0037 et AC0038

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles ci-dessus, il convient de fixer le montant de l'indemnité d'éviction due à Monsieur BROQUET Xavier, détenteur des baux agricoles de ces parcelles. Ces baux seront résiliés aussitôt l'acquisition des terrains par la commune qui devra verser l'indemnité d'éviction.

Les négociations engagées avec Monsieur BROQUET ont permis de retenir un prix pour l'indemnité d'éviction de 1 € par m² soit :

Références cadastrales	Surfaces	Indemnité d'éviction (1€/m ²)	
AC 0033	3 830 m ²	3 830 €	8 773 €
AC 0034	2 227 m ²	2 227 €	
AC 0036	1 002 m ²	1 002 €	
AC 0037	552 m ²	552 €	
AC 0038	1 162 m ²	1 162 €	

En cas d'échange de terrain, l'indemnité d'éviction ne serait pas due.

Délibération n° MD 810/2020 adoptée à l'unanimité.

7. Projet d'acquisition d'un terrain – Rue de la Source

Madame le Maire fait part de la possibilité d'acquérir un terrain cadastré AC0145 d'une surface de 479 m² sis rue de la Source qui permettrait à la commune :

- d'améliorer la sécurité de circulation des véhicules dans le virage à épingle de la rue de la Source,
- d'assurer l'entretien de ce terrain contigu à un terrain communal, avec possibilité d'aménager un parc ou un parcours santé.

	Référence cadastrale	Surface	Prix d'acquisition (3€/m ²)
Consorts FRICOTTÉ	AC 0145	479 m ²	1 437 €

Délibération n° MD 811/2020 adoptée à l'unanimité.



8. Convention d'adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et d'état-civil du CIG Grande Couronne Région Ile de France

Depuis 2011, le CIG accompagne les collectivités dans leurs opérations de reliure des actes administratifs et ou d'état-civil dans le cadre de groupement de commandes.

L'actuel groupement de commandes arrivant à son terme en décembre 2020, le CIG propose la constitution d'un nouveau groupement pour la période 2020-2024 pour permettre aux collectivités d'une part, de confier l'organisation de la mise en concurrence des contrats au CIG et, d'autre part, de leur faire bénéficier d'une mutualisation des coûts.

À l'issue de la présentation de l'offre retenue, la commune sera libre d'adhérer ou non au dispositif.

Délibération n° MD 812/2020 adoptée à l'unanimité.

9. Convention de partenariat « Festival Tracteur Blues 2020 »

Le festival « Tracteur Blues » est un projet d'animation culturelle itinérant et convivial en milieu rural, réalisé par l'association Blues sur Seine.

Pour sa 5^{ème} édition, le tracteur-scène se déplacera dans 3 villages ruraux, dont La Falaise, et proposera des concerts et spectacles gratuits ainsi qu'un marché des producteurs du terroir.

Une convention de partenariat est proposée dans le cadre de cette édition 2020 qui se déroulera du 15 au 17 mai 2020, l'action sur La Falaise étant prévue le dimanche 17 mai 2020 pour une soirée de concerts (programmation à définir). Des frais d'adhésion et de participation de 1 577 € sont demandés.

Affaire reportée à l'année prochaine, la date retenue n'étant pas possible pour la mise à disposition de la propriété Aigue Flore.

Questions diverses :

Élections municipales :

Le 1^{er} tour est organisé ce dimanche 15 mars 2020, le tableau des permanences a déjà été adressé à tous les conseillers. En raison de la pandémie Covid-19, des dispositions sanitaires sont prévues :

- 300 stylos individuels ont été achetés pour mise à disposition des falaisiens, qu'ils pourront garder à l'issue du vote, à moins que chacun(e) ait prévu son stylo personnel
- Les différentes surfaces seront désinfectées régulièrement tout au long de la journée
- Les membres du bureau pourront se laver les mains régulièrement, du gel hydroalcoolique sera à disposition sur la table de décharge pour les membres du bureau ainsi qu'à l'entrée de la salle pour les électeurs
- Un circuit est mis en place avec une entrée et une sortie distincte afin d'éviter les croisements (fléchage au sol)
- Les 2 isolements seront installés de façon à pouvoir voter secrètement sans avoir à toucher les rideaux, qui du coup resteront ouverts
- Le barnum sera installé à l'entrée de la salle pour permettre aux électeurs d'attendre à l'extérieur s'il y a trop de personnes dans le bureau de vote
- Des affiches « gestes barrières » seront apposées, une personne sera chargée de diriger les gens, de délivrer des conseils et réguler les flux.

Si la liste est élue dès le 1^{er} tour, la séance d'installation du nouveau conseil est prévue le vendredi 20 mars 2020 à 18 heures. Il s'agira d'élire le maire et les adjoints et de décider des délégations au maire, une 2^{ème} réunion sera organisée pour les désignations de représentants aux syndicats, l'organisation des commissions communales et le vote du budget 2020.

Travaux de voirie rue du Bec de Géline :

Monsieur GOULAY signale que les travaux de reprise d'enrobés commencés par l'entreprise CIRCET ayant été arrêtés faute d'autorisation pour fermer la rue à la circulation, GPS&O leur avait demandé de reboucher les trous.

Or, l'entreprise Circet a juste déposé de la grave que la pluie ravine depuis, alors qu'il était convenu de mettre du bitume à froid.

Madame le maire explique que cette entreprise est surveillée par GPS&O qui leur a adressé une mise en demeure à cet effet, avec suspension d'autorisation pour tout autre chantier sur le territoire communautaire.

Le chantier de reprise de voirie du 2 au 27 rue du Bec de Géline est programmé pour les vacances de Pâques, du 6 au 10 avril 2020, avec fermeture de la rue durant cette semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.